

8ème réunion de la Commission ministérielle chargée des MRE et des Affaires de la Migration

11.07.2020 | 8ème réunion de la Commission ministérielle chargée des MRE et des Affaires de la Migration

Rabat – Le Chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, a présidé, vendredi à Rabat, la 8è réunion de la commission ministérielle pour les affaires des marocains résidant à l'étranger (MRE) et de la migration.

Dans son allocution d'ouverture de cette réunion, M. El Otmani a souligné qu'en dépit des circonstances particulières que vit le Maroc et les pays du monde en raison des répercussions de la pandémie du nouveau coronavirus, la communauté marocaine établie à l'étranger reste toujours au centre de l'attention du gouvernement soucieux d'améliorer les services dédiés à cette catégorie dans un cadre d'engagement total et de coordination continue avec les différents acteurs institutionnels concernés, indique un communiqué du département du chef du gouvernement.

La commission tient régulièrement ses réunions ce qui a permis de réagir face aux contraintes et défis et de répondre aux attentes, dans un cadre de convergence avec les différents partenaires, à travers l'application de plusieurs

recommandations et de mesures visant à consacrer le statut dont bénéficie cette catégorie, en préservant leurs droits et en leur permettant de contribuer positivement à l'activité économique et sociale du Royaume, a fait savoir M. El Otmani.

Dans ce même sillage, poursuit le communiqué, le Chef du gouvernement a mis en relief l'interaction positive entre le ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) afin d'élaborer un mécanisme de protection sociale dédié aux Marocains du monde en général, et particulièrement au profit fr ceux qui vivent dans des pays qui ne sont pas liés par des accords bilatéraux avec le Maroc en matière de protection sociale.

M. El Otmani a également évoqué les efforts continus pour étendre l'accès au service de transport aérien à travers l'augmentation de la capacité d'accueil des aéroports et le lancement de nouvelles lignes aériennes vers un nombre de pays, dont la Chine ainsi que des pays d'Afrique et d'Amérique du Nord.

Et d'ajouter que le gouvernement suit avec beaucoup d'intérêt et de préoccupation la situation des MRE en ces circonstances imposées par la pandémie, précisant que les différentes institutions concernées ont mobilisé toutes leurs capacités au niveau central et au niveau des ambassades et des consulats via des centaines de cellules de crise, qui s'activent en permanence dans un esprit de patriotisme pour accompagner les Marocains du monde, recevoir leurs plaintes et répondre à leurs besoins.

Le Chef du gouvernement a en outre rappelé qu'il a été décidé d'autoriser les Marocains du monde à accéder au territoire national à partir du 15 juillet 2020, par voies aérienne ou maritime via les ports de "Sète (en France) et de Gêne (en Italie), tout en se conformant aux mesures sanitaires définies par le comité scientifique national compétent.

Au cours de cette réunion, qui intervient dans une conjoncture particulière marquée par la gestion de l'allègement du confinement sanitaire imposé par la pandémie de la Covid-19, les membres de la commission ont suivi un exposé détaillé de la ministre déléguée auprès du Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, chargée des Marocains résidant à l'étranger, Nezha El Ouafi, sur le bilan de l'année écoulée ainsi que sur les mesures prises pour accompagner les MRE aux niveaux social, administratif et économique.

Après les interventions des membres du gouvernement et des ses membres, poursuit le communiqué, la commission ministérielle a recommandé la mise en oeuvre d'une série de mesures immédiates afin d'œuvrer à la mise en place d'un système de protection sociale au profit des Marocains résidant dans des pays n'ayant pas d'accords de coopération avec le Royaume dans ce domaine.

Ladite commission a également préconisé la création d'une commission spécialisée pour mettre en place des mesures et des procédures d'accompagnement des MRE à leur retour dans leur pays d'origine, outre la mise en place d'un espace numérique unifié et multilingue, et d'une plateforme spéciale pour mobiliser et accompagner les investisseurs et les compétences marocaines du monde en vue de contribuer à la promotion de l'économie nationale.

La réunion s'est déroulée en présence, notamment, de la ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, du ministre de la Culture, de la jeunesse et des sports, du ministre délégué auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, du médiateur du Royaume, du directeur général de la Fondation Hassan II pour les MRE, du Président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, ainsi que des représentants des autres secteurs ministériels et des organes membres de la Commission.

Source

: <http://www.mapexpress.ma/actualite/activite-gouvernementale/8eme-reunion-commission-ministerielle-chargee-mre-affaires-migration/>